

Avec la dénonciation de la CC 51 par la Fehap, ce sont toutes les conventions de la Branche des Associations Sanitaires et Sociales (BASS) qui sont menacées, l'urgence est donc à la mobilisation de tous les salariés du sanitaire et du social...

CC 51, CC 66...

Même Combat !

Dans un contexte difficile de crises, financière, économique et sociale, confrontés à des attaques majeures contre la protection sociale et les budgets sociaux, les salariés des secteurs sanitaire, médico social et social associatifs sont face à un défi majeur.

Les syndicats patronaux des conventions collectives de la BASS (Fehap, Fegapei, Syneas, FNCLCC) n'envisagent pas d'autres solutions que de faire payer la crise des budgets aux salariés et aux populations les plus fragilisées par les handicaps, la maladie, la vieillesse et l'exclusion sociale. Ils déploient avec zèle les politiques qui consistent à réduire le coût du travail, à détruire les cadres protecteurs des conventions collectives, introduire la concurrence entre les salariés et entre les établissements, menacer gravement les conditions de travail et les conditions futures de prise en charge des personnes.

La dénonciation de la CC 51 par la Fehap comme les projets actuels de révisions des conventions collectives en particulier la CC 66, mais aussi les restructurations en cours dans l'ensemble de la branche, appellent à une riposte énergique des salariés-es des établissements sanitaires, médico sociaux et sociaux de la BASS.

Tous concernés !

Le 5 septembre 2011 la dénonciation de la CC 51 a pris effet, entraînant trois mois de préavis (jusqu'au 6 décembre) et douze mois supplémentaires de survie de la CC 51 actuelle. En cas d'échec des négociations au 7 décembre 2012, les patrons pourront prendre des mesures unilatérales, concernant les salaires, l'organisation du travail... et étendre ces propositions à l'ensemble de la branche, comme la Fehap le propose depuis plusieurs mois.

CC 66 en Danger !

Dans la CC 66 malgré l'opposition des organisations syndicales qui siègent dans la Commission Nationale Paritaire, les syndicats patronaux continuent de faire des propositions inacceptables qui ne peuvent déboucher que sur la dénonciation de la convention collective. (Fin prévue de la négociation, également le 7 décembre).

La concordance des dates n'est pas fortuite. En 2012 va-t-on assister à la naissance d'une convention collective de la branche au rabais ?

Convention Collective à laquelle tous les employeurs pourront adhérer, entre autres ceux de la CC 66...

Il faut se révolter !

L'urgence est à la mobilisation de tous pour défendre les Conventions Collectives, les métiers et les conditions d'exercice des missions du sanitaire, du médico social et du social.

Les syndicats **Sud santé sociaux** ont décidé de se mobiliser massivement sur tout le territoire, en appelant à trois journées d'actions, les 5, 6, 7 octobre 2011, à l'occasion du congrès de la FEHAP.

- **Mercredi 5 et vendredi 7 octobre....**
Sud appelle les salariés de la BASS à organiser partout des mobilisations locales dans les établissements, les départements, les régions.

- **Jeudi 6 octobre** *Sud appelle à une manifestation nationale à Lyon, devant le congrès de la FEHAP.*

(Un préavis de grève est déposé pour ces journées auprès du ministère)

jeudi 6 octobre

Cité internationale de 11h à 16h Centre des congrès à Lyon



Union
syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org
Paris, le 20 09 2011